



Taux Annuel Effectif Global fixe : 2,29 %  
Mensualités : 218,13 €  
Montant total dû par l'emprunteur : 10 470,24 €  
**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Le coup d'envoi pour 2022 avec son lot de bonnes résolutions est donné !  
Si l'une d'entre elles était tout simplement de vous faire plaisir cette année alors profitez de notre **offre exceptionnelle** de crédit à 2,29 %.

**Avec une mensualité de 218,13 €<sup>(1)</sup>  
et sans frais de dossier**

**Simulez votre crédit >**

Exemple : pour un Prêt Personnel<sup>(1)</sup> de 10 000 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 2,27%, 48 mensualités de 218,13 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 2,29%. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance emprunteur facultative : 8,00 € par mois<sup>(2)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 384,00 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,86 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 470,24 €.

**Retrouvez-nous sur :**  
**[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)\***



Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Flash = éclair

\* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.

(1) Exemple à titre indicatif, sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation. Offre valable du 21/01 au 30/01/22 pour tout nouveau prêt personnel, hors rachat ou regroupement de crédit. Taux promotionnel valable pour toute demande de prêt comprise entre 6 000 et 50 000 € et remboursable sur une durée comprise entre 12 et 60 mois.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 35 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totale de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur est un contrat d'assurance de groupe CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour les données à caractère personnel les concernant et dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement (si donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante <https://www.img.caisse-epargne.fr/app/uploads/sites/3/2021/08/29094025/notice-utilisateur-v202012-pdp001.pdf> et à tout moment sur notre site internet [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr) ou sur simple demande auprès de votre agence.

Délégué à la Protection des Données : Caisse d'Épargne Grand Est Europe, 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 Metz cedex.

Nous vous rappelons que la Caisse d'Épargne ne vous demande jamais lors d'envoi d'e-mails de saisir vos informations confidentielles et personnelles.

Crédit photo : Adobe Stock.

Mentions légales

Protection des données personnelles

Désabonnement

[Numéro personne]